

COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT, AU DEVELOPPEMENT ET A LA PROTECTION DU MASSIF PYRENEEN

Révision du schéma de massif des Pyrénées Groupe « filières agricoles et forestières » Sous-groupe « filière forestière »

Réunion du 20 septembre 2012
Animatrice : Laure Heim (DRAAF Midi-Pyrénées)

Assistaient à la réunion

- DATAR : M. BERNARD-COLOMBAT
- ONF : J. MIRAULT
- UGS COFOR : I. SENAFFE
- UREDT : N. DESAIVRES
- ALLIANCE FORESTIERE : C. BERNARD, C ;
GOUBE
- COFOGAR : H. DEDIEU
- GEIE Forespir : V. FABRE
- PNR Pyrénées ariégeoises : E. ROULIER
- Chambre d'agriculture 09 : M. BOUNAB
- Jean-Louis ANGLADE
- REGION Midi-Pyrénées : T. PETREAULT
- CRITT Bois : P. GALLIEN
- CONSEIL GENERAL 09 : JF. RUMMENS
- DREAL MIDI-PYRENEES : L. TRIBOLET
- DIRECCTE : JP. ROCHETTE
- CHAMBRE ARTISANAT METIERS DES
PYRENEES : G. FILLONI
- CESER Aquitaine : JP GOITY
- UNIVERSITE DE TOULOUSE II : R. BENOS
- DRAAF MIDI-PYRENEES : J. DIMON, L.
HEIM

Excusés

- M. MAIRE, DRAAF Languedoc-Roussillon,
- G. RANDRIAMAMPITA, DRAAF Aquitaine
- JM. NOISETTE, DDT 65
- M. CRUEGE, directeur PNR Pyrénées ariégeoises (représenté par E. Roulier)
- C. AMALRIC : Midi-Pyrénées Expansion

L'objectif de la réunion est présenté par la DRAAF. Il s'agit de valider les enjeux et orientations stratégiques de la filière forêt-bois du futur schéma de massif révisé, de les hiérarchiser et d'identifier des pistes d'actions qui pourraient être déclinées dans la future convention de massif.

L'état des lieux partagé de la filière doit également être validé. Pour ce faire le document qui a été actualisé suite à la 1^{ère} réunion du groupe et qui le sera à nouveau suite à celle-ci, sera mis en ligne sur le site de la révision du schéma de massif (Note problématique forêt) : <http://schema-massif.sig-pyrenees.net/>

Les participants pourront réagir à ce document jusqu'au **18 octobre**.

Le compte-rendu ci-après reprend les points de débat principaux. Les propositions d'enjeux, orientations et pistes d'action amendés sont mises à jour dans la note problématique forêt (cf extrait en annexe du compte-rendu).

1/ Enjeux de la filière forêt bois du massif :

Un débat s'instaure sur l'enjeu n°2, relatif à l'intégration, dans les projets de développement des territoires, des enjeux de la filière forêt-bois, cet enjeu pouvant être considéré comme un moyen plutôt qu'un enjeu en tant que tel.

Il est finalement acté qu'il s'agit bien d'un enjeu, dans la mesure où la forêt et la filière bois ont une importance grandissante pour les acteurs du territoire, au regard d'enjeux de nature environnementale essentiellement : stockage de carbone, matériau bio-sourcé, ressource énergétique d'avenir...aux côtés autres fonctions de la forêt productive ou non. Il est donc nécessaire que ces acteurs du territoire aient une bonne connaissance du fonctionnement de la filière et des enjeux auxquels elle doit faire face pour mieux appréhender les projets qui pourraient se mettre en place sur le territoire.

2/ Orientations stratégiques de la filière forêt bois du massif :

- L'orientation n°3 (« Mieux valoriser localement le bois-construction et le bois-énergie en circuit court et de proximité et communiquer sur l'image du bois des Pyrénées ») fait débat dans sa 1^{ère} partie : s'il est admis par tous que le bois-énergie doit être produit et consommé localement, pour le bois-construction, l'objectif réside dans la transformation sur place d'une ressource locale mais en visant tout autant des marchés locaux que lointains (nationaux, européens ou au-delà).
La majorité des participants s'accorde donc sur une orientation de priorité n°1, plus générale, qui viserait à « **Mieux valoriser le bois des Pyrénées** » et qui comprendrait plusieurs conditions :
 - o le maintien, le développement et la structuration de la 1^{ère} transformation du bois valorisant la ressource en bois du massif,
 - o la fédération des entreprises de la transformation autour de projets économiques collectifs,
 - o l'adaptation des essences aux milieux et des produits bois aux marchés potentiels et émergents en s'appuyant sur la R&D (ex : besoin de produits pré-transformés, comme les pré-collés, pour les industries de 2^{nde} transformation)
 - o la communication sur l'image du bois des Pyrénées.

Nouvelle proposition de formulation pour l'orientation n°1 :

Mieux valoriser le bois des Pyrénées en maintenant, en développant et en fédérant les industries de 1^{ère} transformation autour de projets intégrés, dont l'approvisionnement en bois provient du massif, et en valorisant l'image « pyrénéenne » de ces bois ;

- L'orientation n°2 (Organiser les travaux et les coupes de bois pour une valorisation optimale... ») comprend un volet sur la « massification » de l'offre pour certaines essences. Il est important de noter que ce point est capital au regard de projets passés n'ayant pas abouti faute de pouvoir assurer un volume suffisant à un industriel avec un certain niveau de qualité. Pour autant, cette « massification » vise des essences majoritaires du massif, c'est pourquoi le 2^{ème} volet est axé sur la valorisation des essences minoritaires mais pour lesquelles des marchés de niche à forte valeur ajoutée existent.
- L'orientation n°7 (Valoriser les aménités positives de la forêt en matière de stockage de carbone et de préservation de la qualité de l'eau), même si elle n'est pas prioritaire dans le schéma de massif révisé, pourrait être maintenue, aux yeux de certains participants, dans l'objectif de retenir une/des opération(s) pilote(s). L'avenir pour la filière réside en effet probablement dans la rémunération des services rendus par la forêt car le modèle économique de valorisation du produit bois uniquement montre ses limites (prix du bois qui stagne et coûts d'exploitation, de mobilisation, et de transformation qui augmentent).
- L'orientation transversale relative à la politique de protection contre les risques naturels est finalement intégrée dans l'orientation n° 5 (**Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestiers dans les projets de développement des territoires et les démarches d'aménagement et de planification** : gestion du risque (RTM, aménagements de protection contre les incendies dans les massifs sensibles), intégration du bois local dans les constructions, utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable, valorisation

touristique du patrimoine forestier, maintien ou création de nouvelles entreprises, gestion territoriale prévisionnelle des emplois et des compétences...)

La hiérarchie entre les 5 orientations prioritaires est difficile à établir au-delà de la 1^{ère} qui semble primordiale pour la majorité des participants.

3/ Pistes d'actions

Les pistes d'actions proposées ne sont évidemment pas exhaustives et méritent d'être étoffées et déclinées de façon plus spécifique sur le massif.

- Concernant le débardage par câble, la situation est critique après l'annonce probable en fin d'année du dépôt de bilan d'un des deux cablistes du massif en Ariège (aucun chantier conduit depuis novembre 2011 par cette entreprise). Sans remettre en cause l'intérêt du câble et la nécessité de maintenir un savoir-faire (nombre de cablistes en France estimé à une dizaine), force est de constater que le coût de revient de son utilisation est élevé au regard des prix de valorisation du bois. Il s'agit donc au niveau du schéma de massif d'envisager la mise en place d'un « plan de sauvetage » du câble, qui suppose au préalable de s'interroger sur l'adéquation des mesures actuelles de soutien. Un tel plan nécessitera également d'élargir l'utilisation du câble pour des projets avec un objectif d'aménagement du territoire également (génie civil en zone accidentée par exemple).
- Une nouvelle piste d'action est proposée pour mieux organiser les travaux et les coupes : « Accompagner la réalisation de documents de gestion sous réserve d'un partage de l'information relative à la programmation des coupes ». L'objectif est de pouvoir anticiper sur les coupes à venir dans un souci d'organisation dans le temps et dans l'espace des chantiers d'abattage.
- Un manque est soulevé par le Conseil Général de l'Ariège : l'absence d'orientations ou de pistes d'actions pour répondre à la problématique de morcellement du foncier et des petites propriétés. Le Département est prêt à agir dans ce sens pour soutenir les initiatives de regroupement foncier, de gestion groupée... La piste d'action suivante est proposée : « Appuyer les démarches de gestion forestière groupée et d'initiatives pour pallier aux problèmes de morcellement du foncier ».
- De même, il manque des pistes d'actions sur la R&D (cf pôle Xylofutur) qui pourraient ouvrir de nouvelles perspectives, mais force est de constater, d'après le CRITT bois, qu'il n'y a pas à ce jour d'entreprises identifiées sur le massif qui puissent porter les résultats issus de la R&D.
- La piste d'action qui visait explicitement le projet industriel de valorisation du hêtre est rédigée de façon plus large : « Accompagner les projets collectifs industriels de valorisation des essences pyrénéennes et tirer partie de ces expériences pour positionner l'offre de bois pyrénéenne (exemple : projet industriel de valorisation du hêtre, projet de certification du pin à crochets...) »

L'ensemble des modifications apportées, issues des réactions des participants du groupe, sont intégrées directement dans la note problématique forêt dont l'extrait figure en annexe de ce compte-rendu (cf document complet en ligne sur le site : <http://schema-massif.sig-pyrenees.net/>).

La 3^{ème} réunion du groupe de travail est prévue le **lundi 22 octobre à 14h (lieu à venir)**. L'objectif de la réunion est de finaliser le travail pour une approbation du schéma de massif révisé prévue d'ici la fin de l'année.

Annexe : Extrait de la note problématique forêt

Enjeux et orientations stratégiques pour la filière forestière du massif :

L'hypothèse première réside dans le maintien du rôle de production de la forêt pyrénéenne, préalable à sa durabilité et garantie de sa capacité à remplir son rôle multifonctionnel (protection des biens et des personnes, préservation de la biodiversité et des paysages, production d'éco-matériau et d'énergie renouvelable, stockage de carbone...) en cohérence avec le schéma stratégique forestier pyrénéen adopté en 2009.

Trois enjeux ont ainsi été identifiés à l'échelle du massif :

- **La création de valeur ajoutée et le maintien et le développement d'entreprises et d'emplois locaux sur le massif**, en conciliant les débouchés des différentes filières bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie ;
- **L'intégration des enjeux de la filière forêt-bois dans les projets de développement des territoires**, par le biais de projets locaux élaborés en partenariat étroit entre acteurs forestiers et collectivités territoriales, dans le cadre des démarches stratégiques et de planification des territoires.
- **La préservation du capital naturel de la forêt, son renouvellement**, avec la préservation de sa fonction première de production de bois et la valorisation de l'ensemble des aménités sociales et environnementales de la forêt ;

La prise en compte du changement climatique à l'échelle du massif, sous-jacente à l'enjeu n°3, a été traitée dans un sous-groupe du groupe « prospective et cohérence » ; ce thème est donc peu développé dans le groupe de travail sur la filière bois.

Les orientations stratégiques qui ont été identifiées par le groupe de travail et qui répondent à ces enjeux sont au nombre de sept :

1. **Mieux valoriser le bois des Pyrénées en maintenant, en développant et en fédérant les industries de 1^{ère} transformation** autour de projets dont l'approvisionnement en bois provient du massif et en valorisant l'image « pyrénéenne » de ces bois ;
2. **Organiser les travaux et les coupes de bois pour une valorisation optimale** : « massifier » l'offre pour les essences principales (Hêtre, Sapin, Chêne) en regroupant l'offre privée/publique et garantir homogénéité et qualité à la 2^{nde} transformation ; développer une offre spécialisée pour les autres essences à forte valeur ajoutée ; sensibiliser et regrouper des petits propriétaires ; planifier les chantiers ; améliorer le tri amont pour augmenter la part valorisée en bois d'œuvre ; analyse de marché et R&D communes...
3. **Garantir les bonnes conditions de mobilisation des bois dans le massif** via la mise en place d'infrastructures et d'outils adaptés (desserte forestière, débardage par câble, plateformes logistiques...) y compris en cas de crise climatique ou de tempête ;
4. **Pérenniser les entreprises travaillant en forêt** (exploitation forestière, travaux sylvicoles, transporteurs) et **optimiser leur conditions de travail et de transmission** : planifier et communiquer sur les chantiers à conduire, adapter la formation, sécuriser les fins de carrières, cessations et reprises d'activité,...
5. **Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestiers dans les projets de développement des territoires et les démarches d'aménagement et de planification** : gestion du risque (RTM,

aménagement de protection contre les incendies dans les massifs sensibles), intégration du bois local dans les constructions, utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable, valorisation touristique du patrimoine forestier, maintien ou création de nouvelles entreprises, gestion territoriale prévisionnelle des emplois et des compétences... ;

6. Assurer la résilience et le renouvellement de la forêt pyrénéenne face au changement climatique (gestion adaptée des peuplements) et à la pression des cervidés ;
7. Valoriser les aménités positives de la forêt en matière de stockage de carbone et de préservation de la qualité de l'eau par le biais d'opérations pilotes.

Il est proposé au groupe thématique « filière forestière » de retenir en priorité dans le schéma de massif révisé les 5 premières orientations et d'explorer les pistes d'action suivantes :

Pistes d'actions et orientations stratégiques concernées	1	2	3	4	5
- Accompagner les projets collectifs industriels de valorisation des essences pyrénéennes et tirer partie de ces expériences pour positionner l'offre de bois pyrénéenne (exemple : projet industriel de valorisation du hêtre, projet de certification du pin à crochet...)	X				
- Positionner l'offre Pyrénéenne en l'identifiant par une marque, une mention d'origine (piste d'action transversale : cf groupe prospective et cohérence) ;	X				
- Mettre en place un dispositif pyrénéen d'information et d'appui spécifique aux entreprises travaillant en forêt : mise en place de bourses aux travaux forestiers, financement de matériels spécifiques, appui aux groupements d'employeurs, couveuses, accompagnement dans les démarches de recherche de formation, de fin de carrière... ;				X	
- Poursuivre la mise en œuvre, y compris les mises au gabarit, des dessertes forestières, plate-formes de dépôt et de tri en s'appuyant sur les études et projets en cours (viapir, schémas de desserte, ...).			X		
- Mettre en place un plan de sauvegarde de l'utilisation du câble sur le massif (cf. plans câble Midi-Pyrénées et Pyrénées Atlantiques existants) fondé tant sur l'objectif de mobilisation du bois que sur l'aménagement du territoire.			X	X	
- Développer une offre de service collaborative, de type géoportail forestier, regroupant les données et outils nécessaires à la bonne gestion forestière, à l'exploitation du bois, au regroupement de l'offre et sa mobilisation...		X			
- Appuyer les démarches de gestion forestière groupée et d'initiatives pour pallier aux problèmes de morcellement du foncier		X			
- Accompagner la réalisation de documents de gestion sous réserve d'un partage de l'information relative à la programmation des coupes.		X		X	
- Mettre en place un dispositif d'appui à la transmission des scieries artisanales existantes : démarchage des étudiants (écoles d'ingénieurs, lycées agricoles), formation-accompagnement des repreneurs, ateliers relais, appui technique, juridique et financier, mise en réseau, mise aux normes du matériel ... ;	X				
- Mettre en contact les réseaux des professionnels de la filière bois et ceux des autres acteurs du territoire (collectivités, architectes, CAUE,...) afin de mieux intégrer l'usage du bois (bois-construction, chaufferies-bois) dans les projets et l'économie des territoires.					X
- Mettre en contact rapproché les acteurs de la filière forêt-bois du massif et ceux de la formation relative aux métiers de la forêt et du bois, afin de mettre davantage en concordance la nature des formations et le nombre de personnes formées avec les besoins (actuels et à venir) de la filière sur le massif.					X